Délibération n°173/2025

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le 30/09/2025

ID : 089-200067130-20250925-173_2025-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 19 septembre 2025

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 69

Date d'affichage: 19 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bléneau, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-neuf septembre deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés: ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BOURDETTE Didier, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, GUILLAUME Philippe, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JACQUET Luc, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LETELLIER Francis, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SOCHON Christian, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VAN DAMME Hervé, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique.

<u>Délégués titulaires excusés</u>: BROUSSEAU Chantal, CONTE Claude (suppléant M. Van Damme), COUET Micheline (suppléant M. Bourdette), DUFOUR Vincent, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Rigault), LHOTE Mireille, PICARD Christine, PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Jard), VASSENT Frédéric (pouvoir à Mme Thieulent), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

<u>Délégués absents</u>: CHAMPAGNAT Jean-Louis, DA SILVA MOREIRA Paulo, LEPRÉ Sandrine, LOURY Jean-Noël, MICHEL Nathalie, PRIGNOT Roger.

Secrétaire de Séance : BEAUJARD Maryse

OBJET : Vote des budgets supplémentaires 2025 pour le budget principal et les budgets annexes

- -Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1612-12 et suivants,
- -Vu la délibération 044/2025 du conseil communautaire du 17 mars 2025 approuvant le budget primitif 2025 pour les budgets annexes,
- -Vu la délibération n° 045/2025 du conseil communautaire du 17 mars 2025 approuvant le budget primitif 2025 pour le budget principal,
- -Vu la délibération n°109/2025 du conseil communautaire en date du 23 juin 2025 approuvant les comptes administratifs 2024 pour le budget principal et les budgets annexes,

Envoyé en préfecture le 30/09/2025 Reçu en préfecture le 30/09/2025 Publié le 30/09/2025 ID : 089-200067130-20250925-173_2025-DE

Délibération n°173/2025

- -Vu la délibération n°110/2025 du conseil communautaire en date du 23 juin 2025 approuvant l'affectation définitive des résultats 2024 pour le budget principal et les budgets annexes,
- -Considérant la nécessité d'ajuster les prévisions votées lors du budget primitif,
- -Vu l'avis favorable de la commission finances consultée le 5 septembre 2025,
- -Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge des finances,
- -Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (69 voix pour) :

- Adopte les budgets supplémentaires 2025 du budget principal et des budgets annexes comme figurant en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Pour extrait certifié conforme Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

